VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune— MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 mars 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2, dans l'ilet borné par les rues Toulouse Dauphine, St. Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilie, le 24 décembre 1875 un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire autrefois en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Pamis mesurant comme suit : Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St Bernard, d'après le plan fait par A. J. Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville, ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres 2 cabinets, une cul ine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenus de Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX.

Coin Canal et Front.

LOUÉE A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1900.

Succession de Peregrino Avendaro.

No 61,515—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Vente en partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu et conformément à un jugement rendu le 9 mars 1900 et signé le 15 mars 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face sur la rue du Canal ou Commune, 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une splendide maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant huit chambres citerne, Water Work, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois, l'autre côté occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement des 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénando et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courant 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U. devant être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

24 mars—24 25—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Monlezun et als.

No 61,511—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 25 avril 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne :

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu en Cour en séance publique le 14 mars 1900 et signé en Cour en séance publique le 20 mars 1900, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette vile, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure améliorée, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant huit chambres citerne, Water Work, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois l'autre côté occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement des 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénando et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courant 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U. devant être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

24 mars—24 25—avril 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ

Rémunérative du Second District

Nos 1013-1015 rue Douane, entre Remparts et Bourgogne.

Maison à deux étages en briques avec attic,

Louée à bail $600 par an.

SUCCESSION DE PIERRE PÉRET.

No 56,872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.— Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 11 avril 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 6 mars 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 96, borné par les rues de la Douane Remparts Bienville et Bourgogne, mesurant d'après un croquis fait par D. M. Brosnan, député voyer daté le 7 février 1893, annexé à la marge d'un acte de vente au Young Mens Gymnastic Club, exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 24 février 1893 45 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane sur 121 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages et attic, couverte en ardoises, No 1013 et 1015 rue de la Douane, ayant Bar et Grocerie, 4 chambres et hall au premier étage, 6 chambres et cuisine au second étage et 4 chambres dans l'attic, hangar en briques à l'arrière, waterworks, citerne etc., Vendue sujette au bail expirant le 31 octobre 1900, à raison de cinquante piastres par mois.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de Un et Deux ans, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, la stipulation de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, l'acquéreur d'assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1900 et les Internal Revenue Stamps des Etats-Unis sur ladite vente. La vente est faite sujette au bail présentement existant en faveur de Jean Bordes et qui expirera le 31 octobre 1900 à raison de cinquante piastres par mois. L'acquéreur sera tenu de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public aux frais de l'acquéreur.

Charles L. Théard et Rufus E. Foster, avocats.

9mars—9 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

LAITIERS, Jardiniers et autres--Attention!

GRANDE

Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un ilet des chars de la rue Dumaine City Park et le Marché Français.

SUCCESSION DE MME OMER J. SNAER.

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 mars 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux cartains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés sur la rive gauche du Bayou St Jean dans le Second District de cette ville désigné par les numéros 1 et 2 sur un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 22 mai 1869, et mesuré d'après ledit croquis comme suit: le numéro Un 112 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur le Bayou St Jean, 97 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne d'en bas, à laquelle profondeur ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 25 pieds 7 pouces, sur une profondeur en plus de 344 pieds 5 pouces et 5 lignes s'étendant sur la ligne du fond qui mesure 194 pieds 6 pouces sur le côté d'en haut une première profondeur de 28 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne rompue; ladite ligne court obliquement sur une seconde profondeur de 26 pieds 11 pouces, 4 lignes, puis une autre profondeur de 62 pieds 6 pouces à laquelle distance ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 48 pieds 6 pouces et 249 pieds 6 pouces 1 ligne jusqu'à l'arrière ligne, le lot numéro deux mesure 44 pieds 6 pouces face au Bayou St Jean sur la ligne du haut 97 pieds 10 pouces et 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond et 109 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne opposée.

2° Une certaine portion de terre de forme triangulaire, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois, Telemaccus, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 pouces sur la ligne la séparant de la propriété ci dessus décrite et 169 pieds sur la ligne du fond; ladite portion de terre est désignée par la lettre F, sur un croquis de S. F. Lewis, voyer, annexé à un acte passé pardevant P. E. Théard, antrefois notaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre ayant 5 chambres, galeries sur le devant, le côté et derrière, écurie pouvant loger onze têtes d'animaux et magasin de fourrage, 2 citernes, coulailler, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de coutume de sécurité, le transfert de la police d'assurance et que l'acquéreur paie les taxes de l'année courant 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant George M. Barnett, notaire public, incluant les timbres Internal Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

7mars—7 9 14 21 28—avril 4 11

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 24 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt. Meridith (ou Meridier), No 60,931 du dossier de ladite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Deslondes et Dauphine et l'avenue Jourdan commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Deslonde, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour libérer la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant B. Rosen, notaire.

24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 à date

Succession de Mme Mary Lawson, femme de Daniel C. Barrand, et Mme Elizabeth Ransone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,733—Division B—Attendu que Joseph R. Bres a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Mme Mary Lawson femme de Daniel C. Barrand, et Mme Elizabeth Ransone, décédées intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN.

25 mars—25 29—avril 3 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison à Deux Corps de Logis.

628-630 avenue St-Roch,

ENTRE LES RUES CHARTRES ET ROYALE.

Succession de JEAN MARION.

No 59,823 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 4 avril 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 mars 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette vile dans l'ilet borné par les rues Royale, (autrefois Casacalvo), Poets, (maintenant avenue St Roch, Chartres (autrefois Moreau) et Espagne lequel lot de terre mesure 38 pieds de face à la rue Poets sur 55 pieds de profondeur, acquis par le défunt comme suit, une partie de la portion de face qui est désignée par le No Un par achat d'Achille Tardie, par acte passé le 23 octobre 1851 pardevant J. Aguisse, autrefois notaire; enregistré C. O. Bk 55, folio 182; et un pied de ladite façade et une portion de l'arrière ledit lot par achat de Mme Maria Blomar, par acte passé le 24 avril 1869 pardevant Abe. Dreyfus, notaire, enregistré C. O. Bk 94 folio 650.

Les améliorations comprennent une maison à un étage couverte en ardoises, ayant deux chambres, cabinet et galerie, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres, cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc. Loué $10 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la dite propriété portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante (1900) devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de la vente.

ROBERT LEGIER, Avocat.

3 mars—3 7 14 21 28—avril 4

J. H. O'Connor & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage simple et double, à Alger.

No 42 rue Vallette, entre les rues Alix et Eliza,

Et Nos 434 et 436 rue Bermuda, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

A L'ENCAN.

Succession d'Auguste Brown et femme.

No 61,568.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.— ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, le 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 23 mars 1900, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville désigné comme lot No 22 de l'ilet No 4 maintenant No 81 borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, conformément au plan de A. D'Hémécourt, le 18 avril 1853 et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Vallette 30 pieds de large sur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 21 de 120 pieds 7 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 23 de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu par le No 421 rue Vallette.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désignés comme lot No 15 maintenant No 17 de l'ilet No 19 maintenant No 17, conformément au plan de A. D'Hémécourt voyer le 18 mars 1842 borné par les rues Barthelemy, (maintenant Bermud), Lavergne, Pierre, (maintenant avenue Pelican) et la rue Alex, mesurant en mesure française 30 pieds de face sur la rue Barthélemy (maintenant Bermuda) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le cottage double connu comme les Nos 434 et 436 rue Bermuda.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de cette année 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymore notaire; et au même moment et droit et aux mêmes termes et conditions que le ci-dessus, il sera vendu un lot de meubles de maison, outils, "junk" etc., contenus dans la résidence à l'encoignure de l'avenue Opelousas et de la rue Vallette. Le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 26

Harry H. Hodgson,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CAROLINE KEMMLER.

DEUX COTTAGES

Nos 4218 et 4222

RUE CONSTANCE.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre supplémentaire de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540, signé le 7 mars 1900 pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 34 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pard vant Wm. H. Manion, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District,

Connue comme le No 1640 rue Arabella, coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St Denis, ledit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890, et annexé à un acte pardevant M. T. Duros, ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Bâtisses et Améliorations de Valeur,

Connues comme les Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams, Septième District.

Et de 4-6mes d'intérêt sur le terrain de valeur sur lequel sont bâties les améliorations, ainsi que l'usufruit, etc.

Mme Mary Amélia Roussel, veuve de William Devlin vs Carter Wilson, No 59,806.

Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, Shérif Civil, No 60,134.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci-dessus et d'un jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, dans la deuxième affaire ci-dessus, lesdits writs à moi adressées par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Toutes les améliorations qui sont maintenant sur la propriété ci-dessous décrite, aussi bien que les trois sixièmes en toute ladite propriété appartenant au défendeur Carter Wilson, dans son propre droit et son droit d'usufruit des trois-sixièmes restant, à lui appartenant comme époux survivant en communauté de sa femme défunte, Mme Carter Wilson, aussi bien que et ensemble avec le sixième d'intérêt de Henry Wilson, ou Henry R. Wilson dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et servitudes y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Burthe, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Mem: L'injonction prise par Ora J. Wilson et Charles S. Wilson dans ledit procès de Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, shérif civil, No 60,134 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ayant été perpétuée par ledit jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, leurs intérêts respectifs dans ladite propriété ci-dessus décrite (exclusif de toute amélioration qui s'y trouvejne doivent pas être offertes en vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 59,806.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans

Ernest Lee Sanson, avocat pour la veuve M. A. Devlin.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième district.

Portant le No Municipal 1718 rue St. Louis, entre les rues Claiborne et Derbigny.

John G. Schneider, Jr. vs John A. Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,510—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 213, borné par les rues St. Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 12 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Louis sur cent six pieds un pouce et six lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat.

16 mars—16 23 30—avril—5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2207 rue Water et No 2208 rue Tchoupitoulas (traversant l'ilet) entre les rues Jackson et Philip.

Frank Sonntag vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 26 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant incluant tous les droits d'alluvion, situé dans le Quatrième District de cette ville, autrefois faubourg Lafayette, dans l'ilet borné par les rues Water (fleuve Mississippi), Philip, Tchoupitoulas, (autrefois Le Sée) et Jackson, désigné par le numéro quatre sur un plan fait par Hahn et Thompson, daté le 2 février 1843 déposé dans les archives de H. B. Genas, alors notaire dans cette ville, et mesurant environ vingt et un pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre vingts pieds de profondeur ou plus entre lignes parallèles avec une façade de vingt et un pieds quatre pouces sur la rue Water.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

P. Crabites, avocat pour le plaignant.

24 mars—24 25 30—avril 5 12 20 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Barba & Gomes versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,584—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Landrode, syndic de l'insolvabilité de Barba & Gomes, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22mars—22 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., en contrats, procès, etc.

A. Baldwin & Co., Ltd, vs William W. Charlton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,292—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et à un contrat pour la construction d'une banquette en briques des deux côtés de la rue Française, de la rue Claiborne à la rue Broad, sous l'ordonnance No 13,577, C. S.

2. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et à un contrat pour la construction d'une banquette en briques des deux côtés de la rue Royale, de l'avenue Lafayette à l'avenue Poland, sous l'ordonnance No 13,541, C. S. Lesdits contrats ayant été exécutés pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 3 septembre 1897.

3. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et aux procès suivants:

W. W. Charlton vs Alexander Dussel, No 39,713.

W. W. Charlton vs Paul Surny, No 39,966.

W. W. Charlton vs David C. Bell, No 39,967.

W. W. Charlton vs Lawrence McConnell, No 39 968.

W. W. Charlton vs Anthony Sambola, No 39 969.

W. W. Charlton vs Joseph T. D. Terrebonne, No 39,970.

W. W. Charlton vs Mme Eliza Tobin, femme de Wm Lawler, No 39,971.

W. W. Charlton vs Gustave Seidel, No 39,972.

W. W. Charlton vs Wm Gomez No 39,973.

W. W. Charlton vs Marie Parun, No 39 974.

W. W. Charlton vs Tony M. Massich, No 39 975.

Tous du dossier de la Première Cour de Cité, Nouvelle Orléans. Aussi, tous les droits, titres et intérêt du dit défendeur dans et au procès suivant, intitulé: W. W. Charlton vs Conrad Frey, No 61,112 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Aussi, tous les droits, titres et intérêt du dit défendeur dans et à un procès intitulé W. W. Charlton vs Alexandre Dussel, maintenant en appel pardevant la Cour d'Appels, No 2103 du dossier de ladite cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Wm C. McLeod, avocat pour les plaignants.

24 mars—24 25 27 31—av